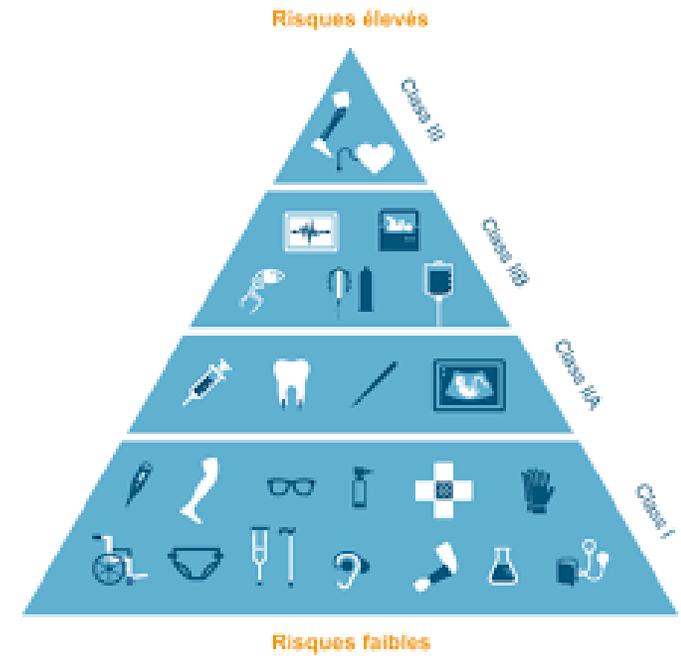


# TD DMS CORRECTION

3 Février 2025

C REVEL



# CAS PRATIQUE 1

- Vous prenez en charge un nourrisson d'un mois 4 kg, qui est hospitalisé pour pyélonéphrite aiguë grave.
- Le traitement antibiotique initial probabiliste suivant est instauré
- Ceftriaxone 50 mg/kg/jour à diluer dans 8mL G5%. Perf. IV SE 30 min. (Fl. 5mL = 500 mg)
- Amikacine pédiatrique 15 mg/kg/jour en 3 injections dans 8 mL de G5%. Perf IV SE 40 min. (Amp. 1mL = 50 mg)
  
- Quels questions devez vous poser ou quelles informations devez vous rechercher pour dispenser le matériel et le solvant nécessaire à la perfusion?

# — Rappel des techniques de perfusion



Précision débit :  
pas de norme

Exemple de perfusions :  
NaCl, Glucose 5%...  
(inadapté pour les  
médicaments à risque)



+/- 15%

ATB,  
antidouleur...



+/- 5%

Chimio, ions  
concentrés...



+/- 3%

Insuline,  
catécholamines...

Attention tubulures différentes suivant la marque



- Quels types de perfusion (par gravité, seringue électrique...)
- Compatibilité des produits, produit photosensible....
- Perfuseur (non car utilisation seringue électrique)
- Tubulure (différente si utilisation d'une pompe (en fonction de la marque))
- prolongateur
- Robinet si plusieurs produits
- Seringue pour pousser seringue volume en fonction des besoins



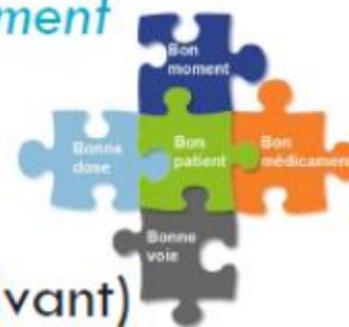
## « Voie à risques »

La règle des 5B → **étendue** pour les injectables **aux 10B !**

Administrer au **BON** patient, le **BON** médicament, à la **BONNE** dose, par la **BONNE** voie, au **BON** moment

avec

6. Le **BON** dispositif médical de perfusion
7. La **BONNE** dilution (le bon calcul, le bon solvant)
8. Le **BON** respect des règles **hygiène** (asepsie respectée)
9. Le **BON** débit (bonne programmation SE ou pompe)
10. La **BONNE** **compatibilité** (rinçage tubulures, Ø précipités entre médicaments, peu d'interactions contenant-contenu)



# CAS PRATIQUE 2

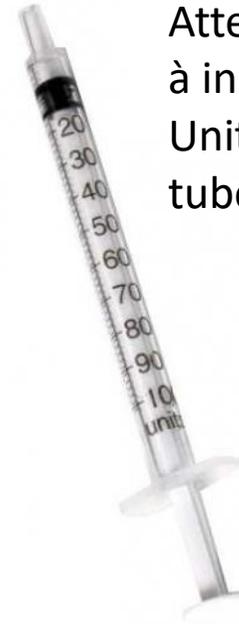
- Une Ide vous demande le matériel nécessaire pour une administration d'insuline.
- Quels questions devez vous poser pour dispenser le matériel nécessaire à l'administration?
- Injection par le patient ou injection par IDE?
- Utilisation stylo insuline ou seringue insuline?



1. Un stylo injecteur est destiné à un patient unique. De ce fait, une étiquette mentionnant l'identité de ce patient doit être apposée sur le stylo.
2. Le stylo injecteur est destiné à l'auto-administration, c'est à dire la manipulation du stylo et des aiguilles par le patient lui-même.
3. L'administration de solutés médicamenteux par le personnel soignant doit se faire à l'aide de seringues. Les aiguilles ne doivent pas être recapuchonnées et doivent être éliminées dans les conteneurs pour objets piquants / tranchants conformément à la circulaire DGS/DH n° 98-249 du 20 avril 1998 [4].
4. En cas de nécessité, lorsque le personnel soignant doit utiliser un stylo injecteur notamment en l'absence d'autres présentations disponibles, les précautions suivantes s'imposent :

Règle 1 : limiter l'utilisation d'un stylo injecteur à un seul patient et apposer sur le stylo, une étiquette portant l'identification du patient.

Règle 2 : ne pas recapuchonner l'aiguille souillée, utiliser un matériel pour désadapter cette aiguille (pince Kocher ou désadaptateur d'aiguille par exemple) et désinfecter le matériel ayant servi à la désadaptation avant l'utilisation avec un autre stylo, selon un protocole validé par le CLIN de l'établissement.

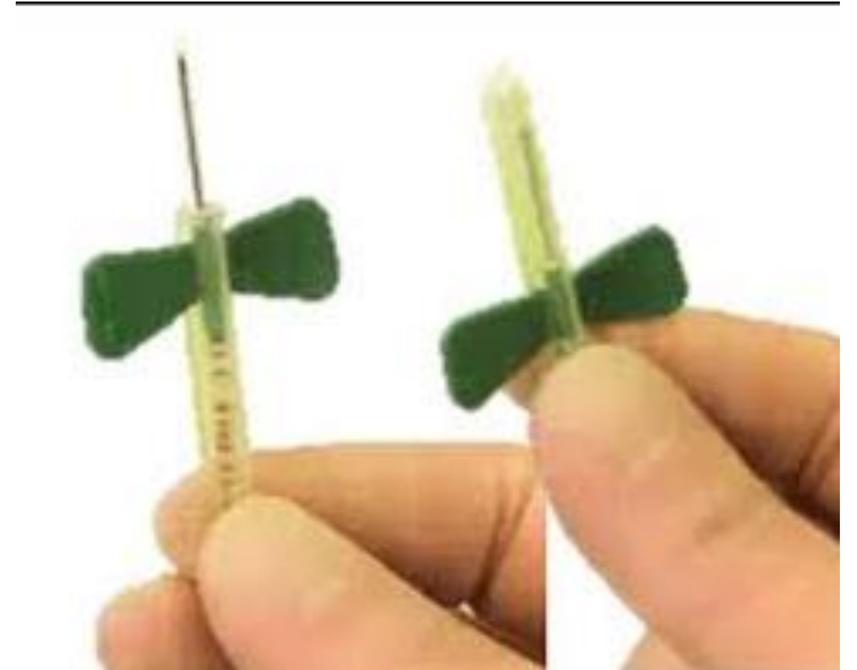


Attention utilisation seringue à insuline graduation en Unité et pas seringue à tuberculine graduation en ml



# ATTENTION AES

- DMS Sécurisé



# CAS PRATIQUE 3

- Une IBODE vous appelle car elle est en rupture de compresse de gaze. La pharmacie est également en rupture pour cette référence.
- Que faites vous?

- Attention radiopaque ou radiotection



- Attention double emballage au bloc opératoire

# Conseil bon usage des DMS

- Attention allergie latex
- Attention conditionnement unitaire dans la sortie de stock

## Pour garder la stérilité du produit:

- Attention stockage abris lumière, chaleur, humidité, poussière, ne pas entasser
- ne pas plier / pas d'élastique
- Ouverture des sachets/ pelabilité des emballages
- Ne pas écrire dessus
- **Demander plus d'information si besoin (IDE/pharmacien...)**

# Identification DMS

Celui-ci doit permettre l'identification unique des dispositifs et afficher au minimum :

- la dénomination ou la référence du produit,
- le nom ou la référence du fabricant ou de son mandataire,
- le numéro de lot ou de série du produit.

Taille



# TRI DES DECHETS HOSPITALIERS

**DAOM**  
Déchets Assimilés aux Ordures  
Ménagères

Non souillés de sang (sauf une exception\*)



**Déchets hôteliers**

- Déchets de restauration
- Déchets de bureau
- Déchets issus des activités de soins
  - Alèse, drap d'examen à usage unique
  - Masque, coiffe, sur blouse, sur chaussures, tablier
  - Couche, change, serviette périodique
  - Gant et serviette de toilette à usage unique
  - Essuie-main
  - Emballage divers
  - Contenant plastique (produit hôtelier dangereux vide, rincé)
  - Gaze à usage unique
  - Litières non contaminées
  - Contenant en verre non cassés n'ayant pas contenu de liquide biologique ou d'agent chimique dangereux (capuchonné).



Enlèvement par le prestataire vers le centre de traitement

- recyclage : Cartons
- enfouissement : DAOM

**DASRIa :**  
Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux et assimilés

**Sac jaune**



sonde, pansement, compresse, gants souillés par des produits biologiques, poche à soluté, tubulure, linge à usage unique souillé de sang...

système de drainage clampé enfermé dans un petit sac jaune

Litières contaminées

Cadavres d'animaux

Milieux de microbiologie

**Fût**

plastique Flacons ou bocaux contenant des liquides biologiques, tubes de sang, déchets anatomiques, poches d'aspiration, systèmes de drainage en grande quantité...



**Collecteur PCT** (piquant, coupant, tranchant), aiguille, lame, lamette, pipette verre, cathéter, scalpel, rasoir, verre cassé souillé de liquide biologique...



**→ PROCEDURES SPECIFIQUES**

1- Déchets issus de patient suspect ou atteint de **Creutzfeld Jakob** (Prion-ATNC)

2- **Fièvre hémorragique, thérapie cellulaire biotox...**

→ Demande d'enlèvement écrite auprès du service environnement Fax : 76595



**Enlèvement par le prestataire vers le centre d'incinération 800 à 1000°**



**AUTRES FILIERES SPECIFIQUES**

**→ PROCEDURES SPECIFIQUES**

<p><b>Médicaments périmés ou non utilisés</b></p> 	<p>→</p>	<p>Retour à la pharmacie</p>
<p><b>Déchets issus administration préparation anti-cancéreux et chaux sodée</b></p> 	<p>→</p>	<p>Collecte dans le service le vendredi</p>
<p><b>Autres DECHETS CHIMIQUES DANGEREUX</b> (acides, bases, sels, solvants, CMR...) conditionnés et identifiés</p> <p>Tous les emballages ayant contenu des mutagènes reprotoxiques ou anticancéreux, capuchonnés</p>	<p>→</p>	<p>Collecte dans le service le jeudi sur demande enlèvement écrite fax 76595</p>
<p>Piles, accumulateurs, tubes et lampes, stimulateurs cardiaques, défibrillateurs décontaminés...</p>	<p>→</p>	<p style="text-align: center;"><b>DEMANDE D'ENLEVEMENT ECRITE FAX: 76595</b></p> <p><b>NB:</b> Les pacemakers, défibrillateurs, Congélateurs, étuves doivent être accompagnés d'une attestation de désinfection /décontamination</p>
<p>Clichés radiologiques</p>	<p>→</p>	
<p>Amalgames dentaires</p>	<p>→</p>	
<p>Déchets d'équipement électrique, électronique, informatique en fin de vie (DEEE)</p>	<p>→</p>	
<p>Cartouches encre, toner</p>	<p>→</p>	
<p>Papiers confidentiels</p>	<p>→</p>	
<p>Encombrants</p>	<p>→</p>	

Pour certains patients ayant bénéficié d'une scintigraphie, se reporter à la fiche d'information accompagnant le patient. Pour les laboratoires utilisant les radioéléments et le Service de Médecine Nucléaire, se reporter au « Guide des Déchets Radioactifs » de l'établissement.

# 174 résultats

fiche BUTS Type : Evaluation des technologies de santé

- THÈME ▾
- TYPE DE PUBLICATION ▾
- DATE ▾
- FABRICANT ▾
- LANGUE ▾
- SUBSTANCE ACTIVE ▾

**ENREGISTRER VOTRE RECHERCHE**

« 1 / 4 » TRIÉ PAR : PERTINENCE ▾

**Angioplastie coronarienne : intérêt et limites des « stents actifs » - Fiche BUTS**  
EVALUATION DES TECHNOLOGIES DE SANTÉ - Mis en ligne 14/12/2012

Télécharger le document Ajouter à ma sélection

**Oxygénothérapie à long terme : choisir la source la mieux adaptée - Fiche BUTS**  
EVALUATION DES TECHNOLOGIES DE SANTÉ - Mis en ligne 20/07/2012

Télécharger le document Ajouter à ma sélection

**Le traitement de la surdité par implants cochléaires ou du tronc cérébral - Fiche BUTS - Actualisation Janvier 2012**  
EVALUATION DES TECHNOLOGIES DE SANTÉ - Mis en ligne 08/02/2012

Télécharger le document Ajouter à ma sélection

**Hémostatiques chirurgicaux : un traitement de dernière intention - Fiche BUTS**  
EVALUATION DES TECHNOLOGIES DE SANTÉ - Mis en ligne 25/07/2011

Télécharger le document Ajouter à ma sélection

**La compression médicale dans le traitement de la maladie thrombo-embolique veineuse - Fiche BUTS**  
EVALUATION DES TECHNOLOGIES DE SANTÉ - Mis en ligne 27/04/2011

Télécharger le document Ajouter à ma sélection

**La compression médicale dans le traitement du lymphoedème - Fiche BUTS**  
EVALUATION DES TECHNOLOGIES DE SANTÉ - Mis en ligne 27/04/2011

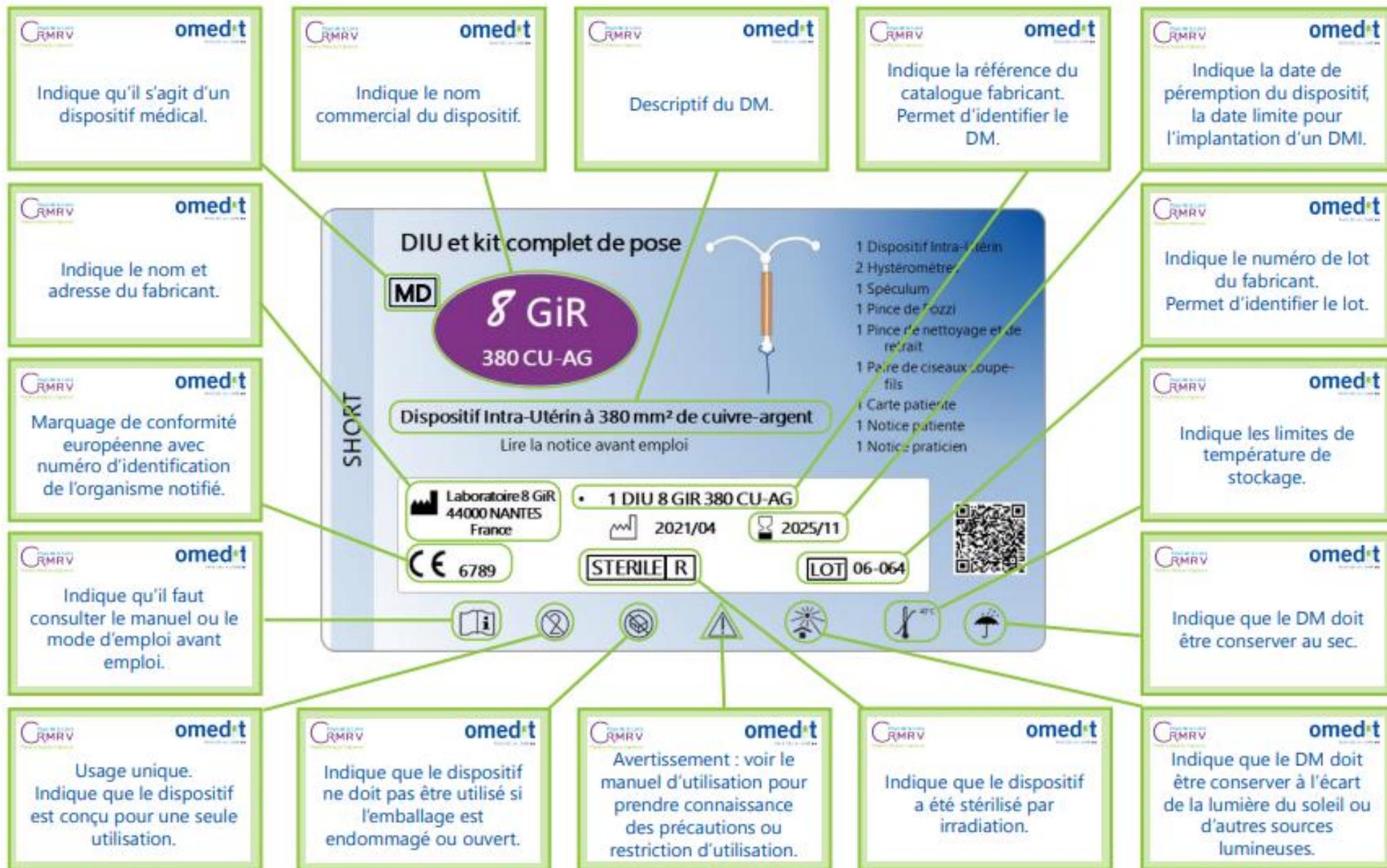
Télécharger le document Ajouter à ma sélection

**La compression médicale dans les affections veineuses chroniques et limitées - Fiche BUTS**

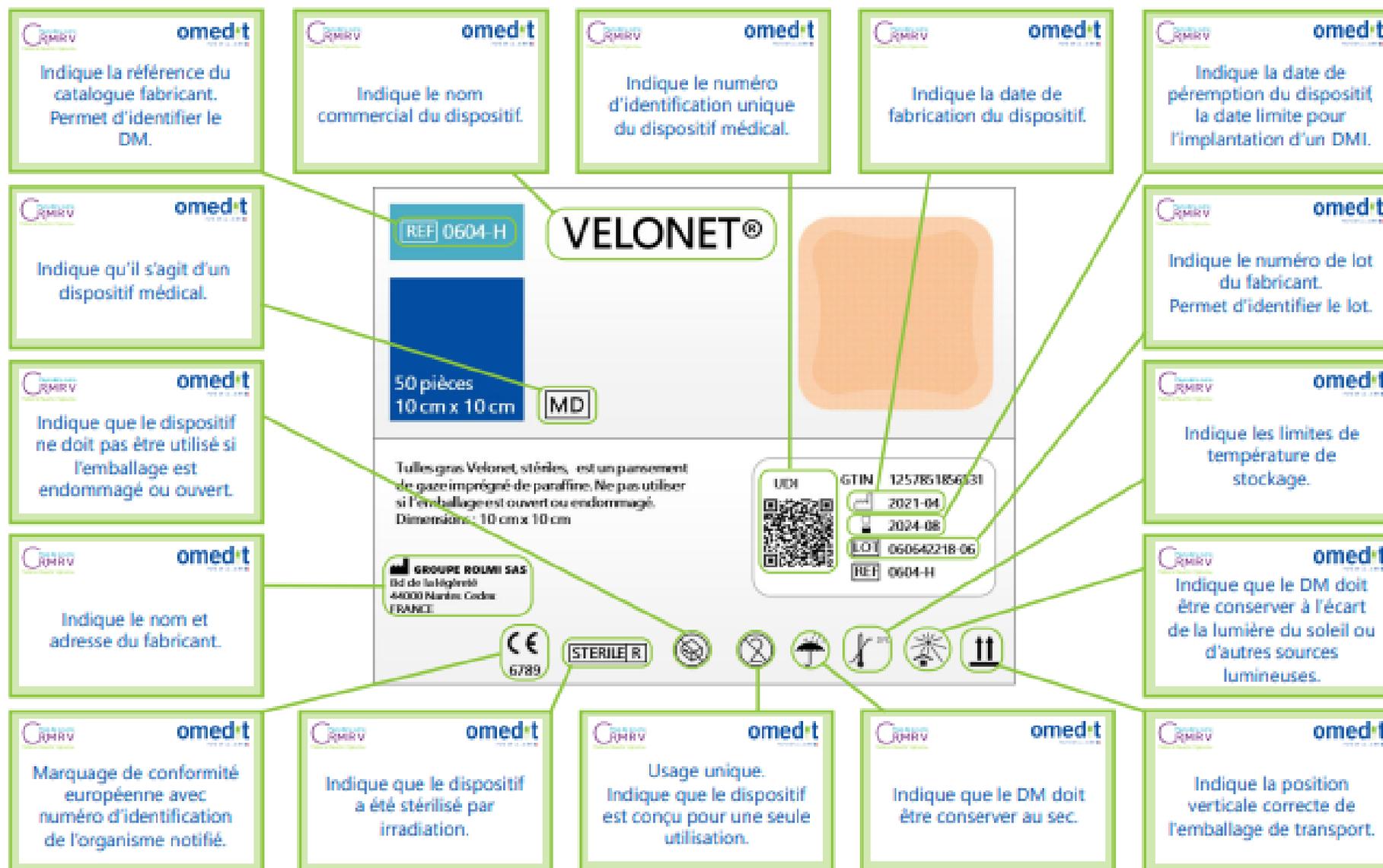
Télécharger le document Ajouter à ma sélection

- Site HAS recommandation bon usage dispositifs médicaux
- Europharmat
- Guides/ protocoles réalisés par le CLIN

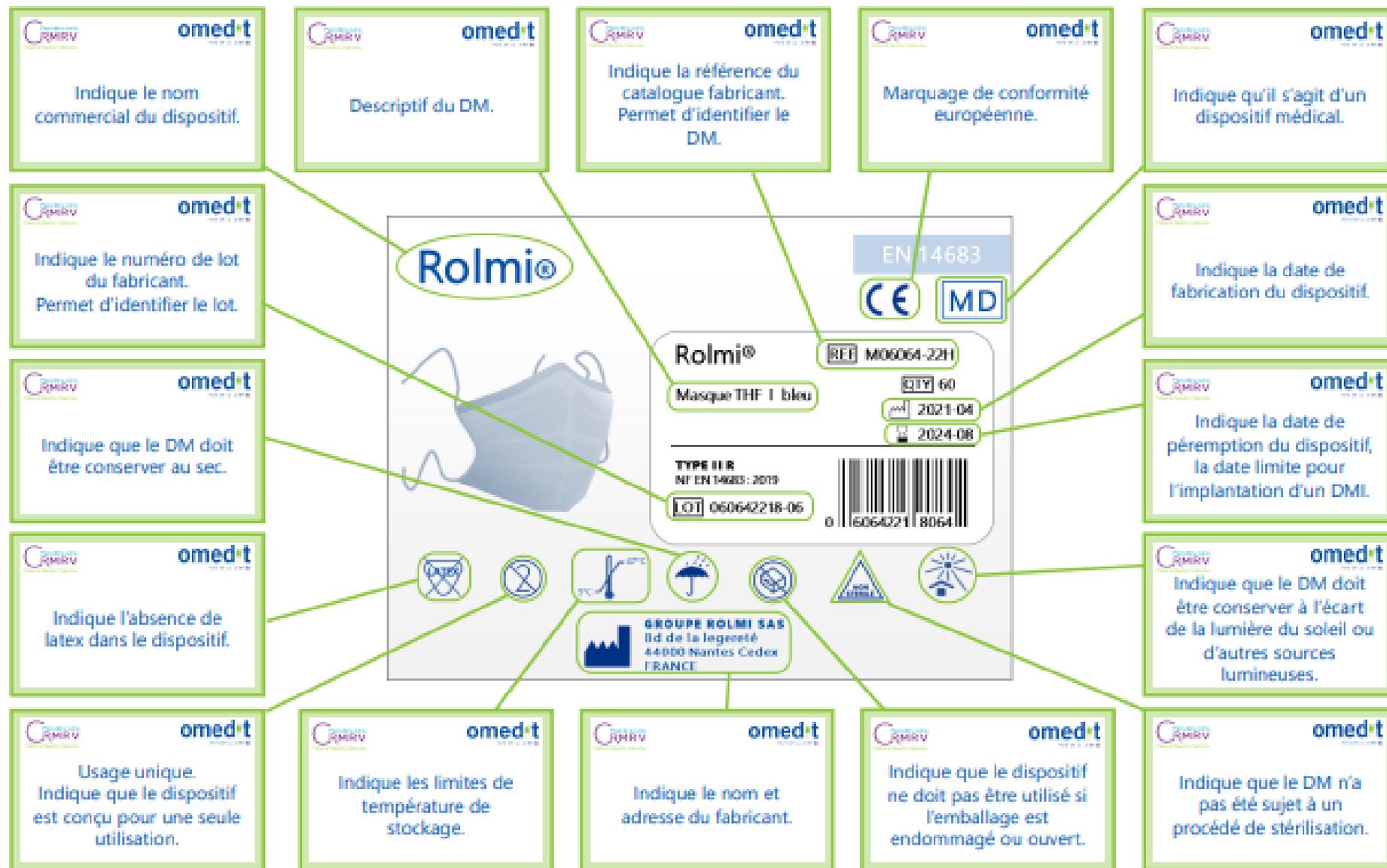
# l'emballage du dispositif médical (DM) ?



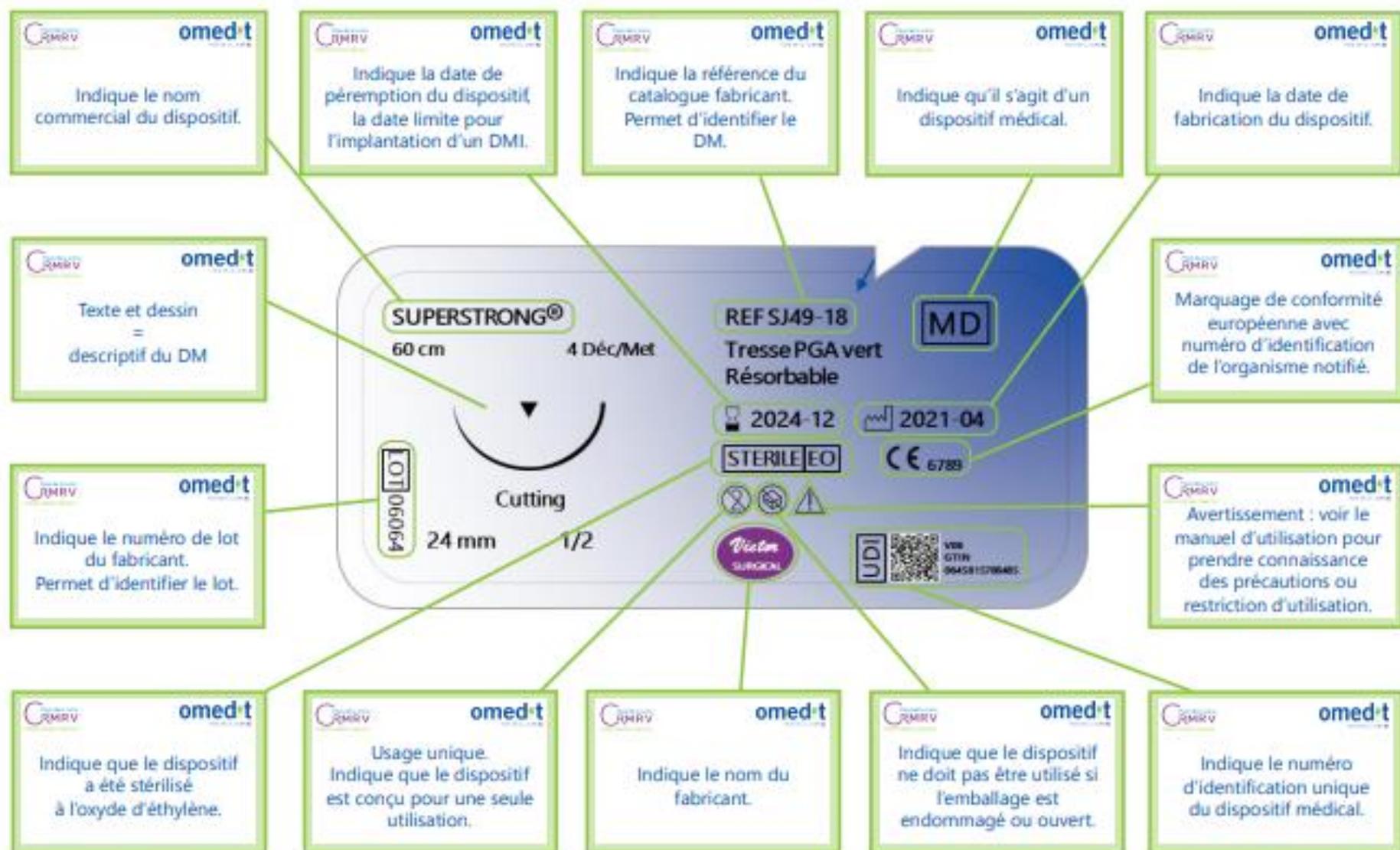
# Que signifient ces informations sur l'emballage du dispositif médical (DM) ?



# Que signifient ces informations sur l'emballage du dispositif médical (DM) ?



## Que signifient ces informations sur l'emballage du dispositif médical (DM) ?



Identification / Traçabilité		Utilisation	
	<b>Dispositif médical</b> > Précise qu'il s'agit d'un DM		<b>Date limite d'utilisation</b> > <b>A contrôler avant utilisation</b> (si format AAAA-MM : utilisable jusqu'à la fin du mois indiqué)
	<b>Identifiant unique de dispositif</b> > Identification du DM + traçabilité patient		<b>Ne pas réutiliser, usage unique</b> : conçu pour une utilisation (ou une utilisation lors d'une procédure sur un seul patient)
	<b>Référence catalogue</b> du fabricant > Identification du DM + traçabilité patient		<b>Ne pas utiliser si l'emballage est endommagé</b> ou ouvert > <b>Vérifier l'intégrité de l'emballage avant l'utilisation</b>
	<b>Numéro de lot du fabricant</b> > Identification du DM + traçabilité patient		<b>Attention</b> : précautions ou restrictions d'utilisation
	<b>Numéro de série</b> (un numéro par DM - identification de certains DM spécifiques)		<b>Consulter les instructions d'utilisation</b>
	<b>Fabricant</b> (accompagné du nom et de l'adresse du fabricant)	<b>Stérilité</b>	
<b>Ces informations sont nécessaires pour un signalement de matériovigilance, en complément du nom commercial du DM</b>			DM <b>non soumis</b> à un <b>procédé de stérilisation</b>
<b>Matériaux</b>			DM soumis à un <b>procédé de stérilisation</b>
	<b>Présence de la substance « xxx »</b> dans le DM	Exemples de procédés de stérilisation :	
	<b>Présence de latex</b> (caoutchouc naturel) > <b>Vérifier l'absence d'allergie</b>	<b>Oxyde d'éthylène</b> 	<b>Vapeur</b> 
	<b>Présence de phtalates = PHT</b> (perturbateurs endocriniens) accompagné du nom du phtalate (DEHP...) > <b>A limiter pour les personnes à risque (enfants, femmes enceintes/allaitantes...)</b>	<b>Irradiation</b> 	
			DM ne devant pas être re-stérilisé
<b>Fabrication / Réglementaire</b>		<b>Conservation</b>	
	<b>Date de fabrication</b> (AAAA/MM)		<b>Tenir à l'écart de la lumière</b> du soleil ou d'autres sources lumineuses
	<b>Conforme au règlement européen 2017/745</b> (marquage CE) avec numéro d'identification SGS (organisme notifié).		<b>Fragile</b> , à manipuler avec soin
			<b>Limites de température de stockage</b> Ex : limites haute et basse indiquées, ici stockage réfrigéré entre 2 et 8 °C.
			<b>Conserver au sec</b>